

10
sorties

Proposé par la Commission jeunesse

jusqu'à
14 ans

MERCREDIS SKI 2026

CHAMROUSSE

DU 7 JANVIER AU 25 MARS

Commission jeunesse

MERCREDI SKI 2026

Du 7 janvier au 25 mars

07-14-21-28- janvier / 04-25 février / 04-11-18-25 mars 2026

Dimanche 29 mars : journée festive avec remise des médailles

INSCRIPTIONS AVANT LE 20 DÉCEMBRE

Pour que votre demande soit validée, merci de remplir le formulaire dans son intégralité.
Tous formulaire incomplet ne sera pas pris en compte.

Pour plus de lisibilité, merci de remplir le formulaire en majuscule.

OUVRANT DROIT :

NOM et Prénom : SLVie :

Tel. perso ou pro (joignable facilement) : Unité :

Mail :@..... Adresse :

NIA :

ENFANT(S) :

Nom	Prénom	Date & lieu de naissance	Niveau, étoile ou autre	Débutant (jamais monté sur des skis)	Débutant + (déjà monté sur des skis)

→ GRILLE TARIFAIRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Coeff social*	< 4747	4748 à 7123	7124 à 8899	8900 à 10 680	10 681 à 13 056	13 057 à 15 425	15 426 à 17 802	17 803 à 21 362	21 363 à 28 480	> 28 481
	100€	110€	120€	135€	150€	165€	180€	195€	210€	225€

Participation au forfait pour 10 mercredis par enfant.

*Les tarifs dépendent de votre **AVIS D'IMPOSITION SUR LES REVENUS 2024**.

L'enseignement du ski est assuré par les moniteurs titulaires du Brevet Fédéral de la FFS.

Règlement à l'ordre de la CMCAS DPR

Pôle Gestion CMCAS, 24 rue Louis Gagnière, 38 950 St-Martin-Le-Vinoux

TRANSPORT

en bus
Moirans
Seyssinet
Crolles
Meylan
Gières
Pont-de-Claix
Vizille
Uriage

TARIF AU COEFFICIENT

Transport, encadrement par des moniteurs,
passage des étoiles, chocolat chaud compris.
Équipement et goûter non fournis.



Toutes les infos sur
<https://dauphine-paysderhone.cmcas.com>

04 75 78 15 00

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Auprès de votre CMCAS ou SLVie
ou sur Mes Activités - **AVANT LE 20 DÉCEMBRE**



→ LIEU DE DÉPART ET DE RETOUR

- ☐ Moirans ☐ Crolles ☐ Meylan ☐ Gières ☐ Grenoble (Seyssinet)
☐ Pont-de-Claix ☐ Vizille ☐ Uriage

LIEU	HEURE DÉPART	POINT DE RENDEZ-VOUS	CONTACT SLVIE	HEURE RETOUR
Moirans Car 1	13h00	Parking relais Moirans	Julie Alves 06 20 87 14 77	18h30
Crolles Car 2	12h40	Crolles, parking Lidl Av A.Croizat	Olivier Gonzalez 06 81 06 39 92	18h20
Meylan Car 2	13h00	Meylan, ch de la Dhuy, rond-point Maupertuis-jardin des entreprises		18h00
Gières Car 2	13h15	Gières, arrêt Semitag Le Sonnant		17h45
Grenoble (Seyssinet) Car 3	13h00	RTE rue des charrettes Seyssinet	Gill Forestier 06 67 42 25 29	18h00
Pont-de-Claix Car 4	13h00	Allée de la Houille Blanche Pont-de-Claix	Serge Cordier 06 85 65 25 31	18h00
Vizille Car 4	13h15	Parking Relais Chantefeuille Vizille	Robert Richard 06 83 19 23 55	17h45
Uriage Car 4	13h25	Arrêt les Alberges rond-point Golf	Christèle Giroud 07 62 41 67 83	17h30

→ AUTORISATION DE SOIGNER

Je soussigné(e) : ☐ père ☐ mère ☐ tuteur

de(s) enfant(s)
 autorise le responsable d'activité à prendre toutes les dispositions utiles en vue de la mise en œuvre de traitements urgents (médicaux ou chirurgicaux) si celui-ci ne peut me joindre dans les plus brefs délais et en cas d'urgence à transporter mon enfant dans le centre hospitalier le plus proche de l'accident et de préférence à :
 (sans indications de votre part ce sera le CHU GRENOBLE NORD).

Fait à le

Signature :

→ AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Des photos et vidéo de l'activité « Mercredis de Skis » peuvent être insérés dans les publications de la CMCAS ou CCAS (journaux, sites web, réseaux sociaux...). Pour cela, nous avons besoin de votre accord et de celui de tous les participants cités pour que vous soyez filmés ou photographiés.

Je soussigné(e) : ☐ père ☐ mère ☐ tuteur

de(s) enfant(s)

☐ Autorise ☐ N'autorise pas

Fait à le

Signature :

→ INFORMATIONS PRATIQUES

Les sorties concernent les enfants à partir de 5 ans révolus au 1 janvier 2025 aucune dérogation ne sera accordée concernant cette limite d'âge.

- Il n'y a pas de sorties pendant les vacances scolaires de notre zone.
- Équipement à fournir par les parents : **portant le nom de l'enfant**
 - Vêtements chauds et imperméables.
 - Une bonne paire de gants.
 - Chaussures de ski, skis réglés* et bâtons de ski (le matériel skis et bâtons dans une housse avec le nom de l'enfant).
 - Casque obligatoire avec le Nom et Prénom devant (très utile pour mémoriser les prénoms).
 - Lunettes de soleil, crème solaire.
 - Votre enfant doit apporter son goûter, le chocolat chaud est offert par la CMCAS.

** Pour des problèmes de responsabilité nous n'avons pas le droit de régler les fixations, faites-le faire avant le début de saison par un professionnel si votre enfant change de skis ou de chaussures.*

→ APPEL AUX PARENTS

Pour le bon fonctionnement des mercredis nous avons besoin de parents pour les tâches suivantes :

- Aider les enfants à l'arrivée des bus pour les équiper ainsi qu'au retour au car en fin d'après-midi pour aider les enfants à se changer et ranger le matériel.
- Être accompagnateur serre file dans les groupes jusqu'à la 2^{ème} étoile → Les parents sont présents dans un groupe différent de leurs enfants.
- Au chalet préparation et distribution du chocolat et rangement du chalet avant le départ.

Disponible ?

☐ Cochez cette case et faites partie de l'aventure !



→ RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Christèle GIROUD_MARTIN-BELLET

c.giroud@greenalp.fr

07 62 41 67 83